

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1020
15 juin 2010

(10-3246)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ASSISTANCE TECHNIQUE

Communication présentée par le Kenya

La communication ci-après, reçue le 11 juin 2010, est distribuée à la demande de la délégation du Kenya.

1. Afin de résoudre les questions de non-conformité au niveau national et sur les marchés d'exportation, ainsi que les problèmes d'accès aux marchés, le Service d'inspection phytosanitaire du Kenya (KEPHIS) a reçu un don de 3,2 millions d'euros pour renforcer les capacités dans les domaines des services d'analyse des contaminants présents dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux, du diagnostic phytosanitaire et du développement des laboratoires.

2. Le projet de certification phytosanitaire et d'assurance de la qualité des produits horticoles KEPHIS/UE (HORTICAP) qui a été lancé en novembre 2007, devrait prendre fin en novembre 2010. Le Service d'inspection phytosanitaire du Kenya a notablement renforcé ses capacités en matière d'analyse des résidus et des contaminants, ainsi qu'en matière de diagnostic phytosanitaire et d'évaluation des risques.

3. Actuellement, la construction de laboratoires d'analyses chimiques et phytosanitaires est presque achevée, des équipements de laboratoires nécessaires aux services d'analyse et de diagnostic ont été achetés, et un certain nombre de fonctionnaires ont reçu un entraînement spécialisé, à la fois à l'étranger et dans le pays. Lorsque les activités liées au projet prendront fin plus tard dans l'année, des améliorations notables auront été réalisées en ce qui concerne le niveau de conformité sanitaire et phytosanitaire et la capacité d'apporter une réponse rapide, non seulement dans le sous-secteur de l'horticulture, mais dans l'ensemble du secteur alimentaire du pays. Les activités menées et les résultats obtenus dans le cadre de ce projet viennent s'ajouter à d'autres initiatives, telles que le projet CABHORT du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) et le projet du Centre de recherche phytosanitaire (COPE) du FANDC, qui ont été mis en œuvre par le KEPHIS.

4. Le Kenya souhaite remercier l'Union européenne et les autres donateurs pour l'assistance technique qu'ils continuent de lui fournir dans le cadre d'initiatives visant à renforcer les capacités techniques et les capacités d'infrastructure.
